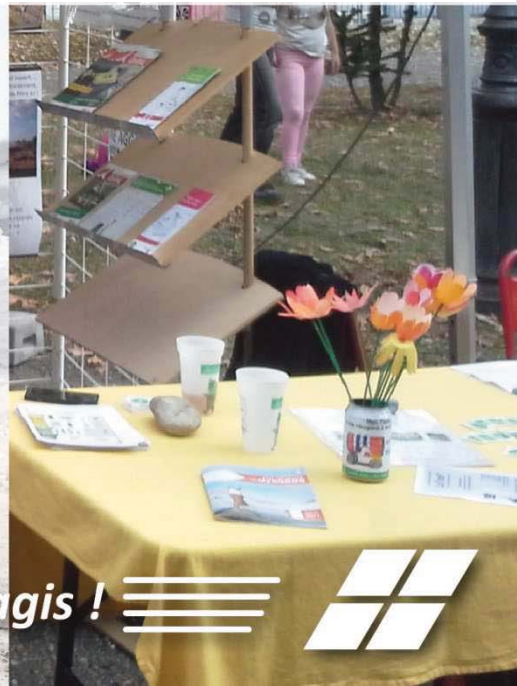


VALORISATION DES DÉCHETS BILAN D'ACTIVITÉ 2017



Je réduis mes déchets, Je trie...J'agis !



SOMMAIRE

GLOSSAIRE	3
INTRODUCTION	4
a. Le pilotage institutionnel du service	5
b. Les métiers	5
1. RÉDUCTION DES DÉCHETS, RECYCLAGE ET VALORISATION MATIÈRE	6
a. Les déchets produits en 2017	6
b. Agir pour la réduction.....	9
c. Les filières de valorisation en évolution.....	13
d. Du nouveau dans les éco-organismes	13
2. LA COLLECTE DES DECHETS, UN LEVIER D’OPTIMISATION	14
a. Un point sur la collecte.....	14
b. Les collectes en régie.....	18
c. Les collectes en prestation (hors déchèterie).....	19
d. Maintenance, entretien, gestion des contenants et des sites.....	19
f. Les optimisations des collectes.....	22
g. Développer les déchèteries, une nécessité	24
3. ACCOMPAGNER, EXPLIQUER, EDUQUER, POUR MIEUX TRIER ET REDUIRE LES DECHETS	27
a. L’aide à la mise en place du tri et l’accompagnement au tri lors des évènements	27
b. La sensibilisation de proximité.....	27
c. Documents de communication et médias	30
4. MAITRISER LE COUT DU SERVICE	32
a. Les dépenses.....	32
c. Le financement du service.....	34
d. Le coût des filières.....	35
2017 EN RÉSUMÉ.....	38
Les temps forts de 2017	38
Les projets.....	38

GLOSSAIRE

- ADEME : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
- CA : Colonne aérienne
- CSE : Conteneur semi-enterré
- CE : Conteneur enterré
- CS : Collecte sélective. Collecte des déchets recyclables en vue de leur valorisation matière
- DEEE : Déchets d'équipements électriques et électroniques
- DIB : Déchet industriel banal
- OMR : Ordures ménagères résiduelles. Déchets produits par les ménages ou producteurs assimilés aux ménages non recyclables
- PAP : Porte-à-porte
- PAV : Point d'apport volontaire. Les points d'apport volontaire peuvent être des colonnes aériennes (CA), conteneurs semi-enterrés (CSE) ou enterrés (CE), des caissons ou des compacteurs pour la collecte des cartons
- PC : Point de collecte
- PR : Point de regroupement. Groupement de bacs collectifs pour la collecte des déchets
- REOM : Redevance d'enlèvement des ordures ménagères. La redevance est calculée en fonction du service rendu. Elle est recouvrée directement par le service de l'établissement public qui la met en place
- REP : Responsabilité élargie du producteur
- RS : Redevance spéciale. Cette redevance n'est perçue qu'auprès des usagers hors-ménages, et correspond à la collecte et au traitement de déchets assimilés aux déchets ménagers
- TEOM : Taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Cette taxe est calculée à partir de la même base que la taxe foncière (moitié de la valeur locative cadastrale), base sur laquelle un taux défini par la communauté d'agglomération et les communes est appliqué

Crédits :

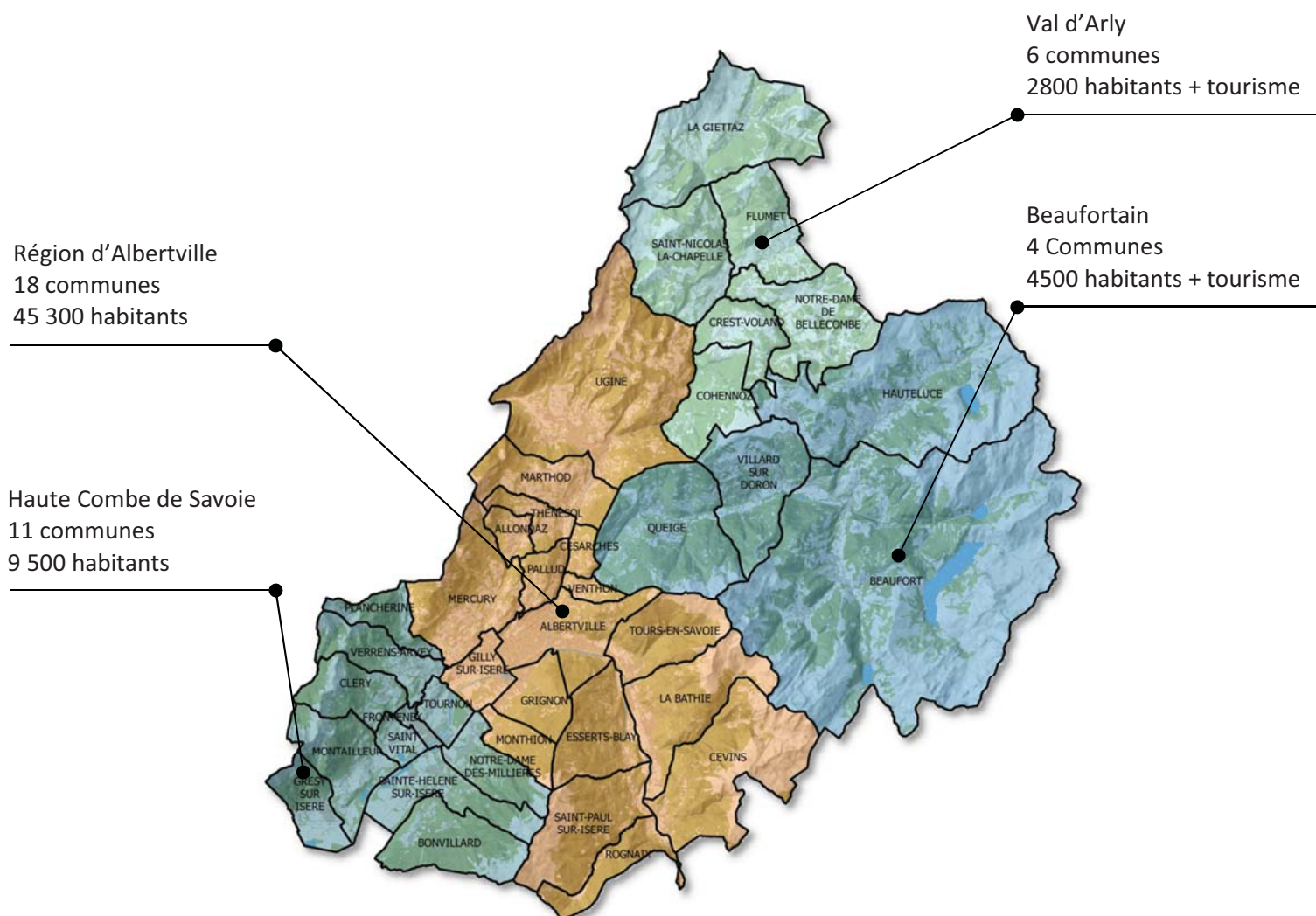
Cartes p.1, p.4 et p.25 : Données Arlysère et ©les contributeurs d'OpenstreetMap, CC BY-SA-<http://osm.org/copyright> - DGGFIP - RGD 73-74 - 2016. Conception JS-Arlysère

Cartes p.16 et p.17 : Données Arlysère et ©DGGFIP - RGD 73-74 - 2016. Conception JS-Arlysère

Photo p.38 : ©Matton Images. Autres photos : ©Arlysère. J. Siégel, S. Percevault, A. Evêque-Mourroux, P. Murat, H. Frison

INTRODUCTION

Depuis le 1^{er} janvier 2017 les Communauté de communes du Beaufortain du Val d'Arly, de la Haute combe de Savoie et de la Région d'Albertville ont fusionné pour former la Communauté d'Agglomération Arlysère.



Le service Valorisation des Déchets se compose des services issus des 4 territoires composant la Communauté d'Agglomération.

a. Le pilotage institutionnel du service

Un groupe de travail piloté par les élus du « groupe déchets » se réunit régulièrement avec les techniciens. Les sujets sont ensuite abordés dans la commission opérationnelle « valorisation des déchets » qui s'est réunie 6 fois dans l'année avec l'ensemble des élus de la commission.

Liste des élus de la commission « Valorisation des déchets » :

Elus de la Commission opérationnelle « Valorisation des déchets »	Elus du « groupe déchets »	BERTHOD Jean-Noël	Villard-sur-Doron	
		BURNIER FRAMBORET Frédéric	Albertville	
		EXCOFFON Christian	Cohennoz	
		MEUNIER Georges	Saint-Nicolas-la-Chapelle	
		RANGONE Thierry	Frontenex	
		VIGUET CARRIN Françoise	Ugine	
			CRESENS Annick	Beaufort
			GOYET Danièle	Sainte-Hélène-sur-Isère
			MICHAULT Patrick	Saint-Paul-sur-Isère
			MOLLIER Lionel	Crest-Voland
			RAUCAZ Christian	Verrens-Arvey
			RONQUE François	La Bâthie
			ROTA Michel	Mercury

b. Les métiers

La communauté d'agglomération adhère au SITOM des Vallées du Mont Blanc pour le territoire du Val d'Arly. Le SITOM assure, pour ce territoire, la gestion des éco-organismes, subventions et revente des matériaux, la communication et la sensibilisation, ainsi que la gestion de la collecte du verre (prestation) et la gestion du traitement des flux OMR, multiflux, cartons et verre. La gestion de la collecte des OMR, multiflux et cartons est assurée par la communauté d'agglomération.

Pôle \ Territoire	Val d'Arly	Beaufortain	Haute Combe de Savoie	Région d'Albertville
Cadres	Responsable service Environnement. Responsables service déchets			
Administration	Agents administratifs comptabilité, factures, redevance			
Eco-organismes, subventions & Revente matériaux	Gestion SITOM (sauf Eco-DDS)	Agents administratifs chargés du suivi des éco-organismes, subventions et revente matériaux. Chargé de mission Compta-coûts.		
Communication & sensibilisation	Gestion SITOM	Accueil des usagers. animateurs. Chargés de communication. Chargé de mission compostage.		
Collecte & déchèteries	Gestion SITOM de la collecte du verre en prestation et du traitement (4 flux)	Chefs de collecte. Agents de collecte (chauffeurs, chauffeurs-ripeurs, ripeurs). Agents de nettoyage. Agent de gestion quai de transfert. Agent régie des bacs.		
	Agents de déchèterie. Chargés du suivi des déchèteries.			
Etudes & projets	Chargés de projets (évolution de la collecte, développement de filières...)			

1. RÉDUCTION DES DÉCHETS, RECYCLAGE ET VALORISATION MATIÈRE

a. Les déchets produits en 2017

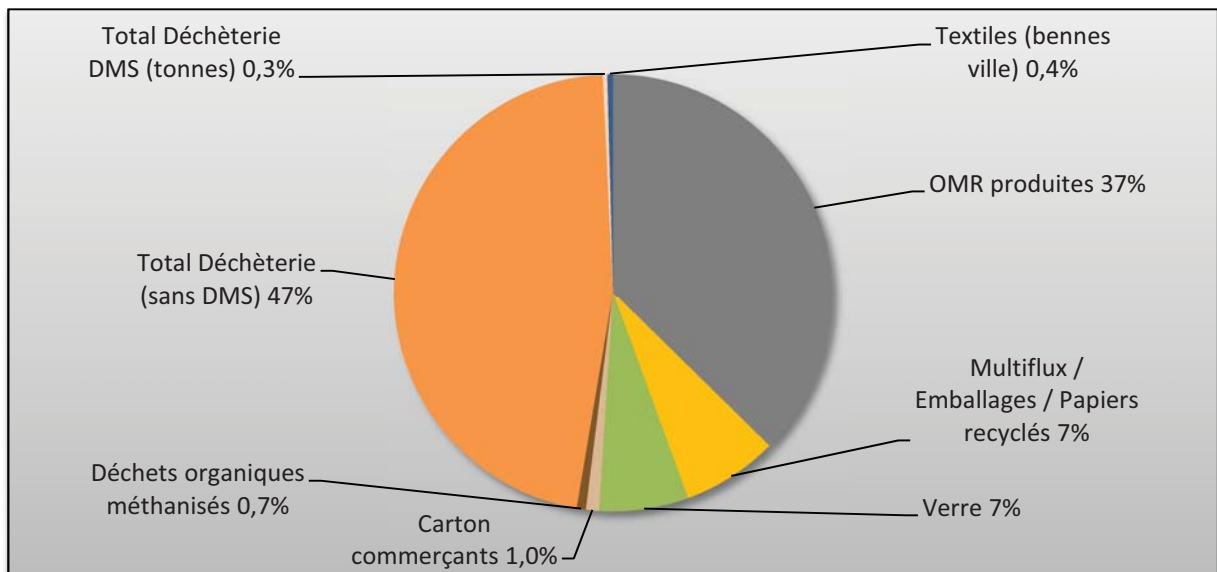
Flux	Quantité (tonnes/m³)	Kg/hab			
OMR collectés	14 743	237	OMR* :		
OMR - refus de tri	414	7	15 157 tonnes		
Multiflux recyclé	2 530	41	243 kg/hab		
Emballages recyclés	80	1,3	CS* :	Ordures Ménagères (sans déchèteries) :	21 533 tonnes 346 kg/hab
Papiers recyclés	252	4,1			
Verre	2 676	43			
Carton commerçants	389	6,2			
Déchets organiques méthanisés	276	4,4			
Textiles (ville)	172	2,8	Biodéchets		
Amiante	0,0	0,000	Textiles		
Batteries	3,2	0,052	Déchèterie sans DMS :	18 902 tonnes 303 kg/hab	
Bois non traité (Cat.A)	135	2,2			
Bois traité (Cat.B)	2 363	38			
Bois traité (Cat.C)	0,4	0,006			
Carton	666	11			
Déchets Industriels & Banals (DIB)/Encombrants	3 406	55			
Déchets verts	4 951	79			
DEEE-Ecrans	86	1,4			
DEEE-Gros Electroménager Froid	139	2,2			
DEEE-Gros Electroménager Hors Froid	274	4,4			
DEEE-Petits Appareils en Mélange	249	4,0			
Ferraille	1 078	17			
Gravats	3 674	59			
Huiles minérales	38	0,6			
Huiles végétales	5,4	0,09			
Lampes	0,3	0,005			
Métaux non ferreux	3,3	0,052			
Mobilier	1 108	18			
Néons	1,6	0,03			
Piles	5,8	0,09			
Plastiques en mélange	124	2,0			
Plâtre	349	5,6			
Pneus	168	2,7			
Polystyrène	21	0,3			
Textiles	53	0,8			
Acides et bases minéraux	1,691	0,027	Déchèterie DMS :	19 036 tonnes 306 kg/hab	
Acides et bases organiques	0,697	0,011			
Aérosols	3,261	0,052			
Bouteilles Butane/Propane	1,152	0,018			
Cartouches d'encre	0,051	0,001			
Combustibles	0,247	0,004			
Emballages souillés	32	0,517			
Extincteurs	0,584	0,009			
Filtres à huile et à gazoil	3,404	0,055			
Peintures et produits pâteux	67	1,077			
Phytosanitaires	1,836	0,029			
Produits non identifiés	18	0,295			
Radiographies	0,890	0,014			
Solvants chlorés	0,069	0,001			
Solvants non chlorés	2,381	0,038			
			Total : 40 568 tonnes 651 kg/hab		

En 2017, ce sont 40 568 tonnes de déchets qui ont été produits (et collectés) dans la Communauté d'Agglomération, dont près de la moitié sont issus des déchèteries (47%). Les ordures ménagères résiduelles représentent 37% des déchets produits et les collectes sélectives 16%.

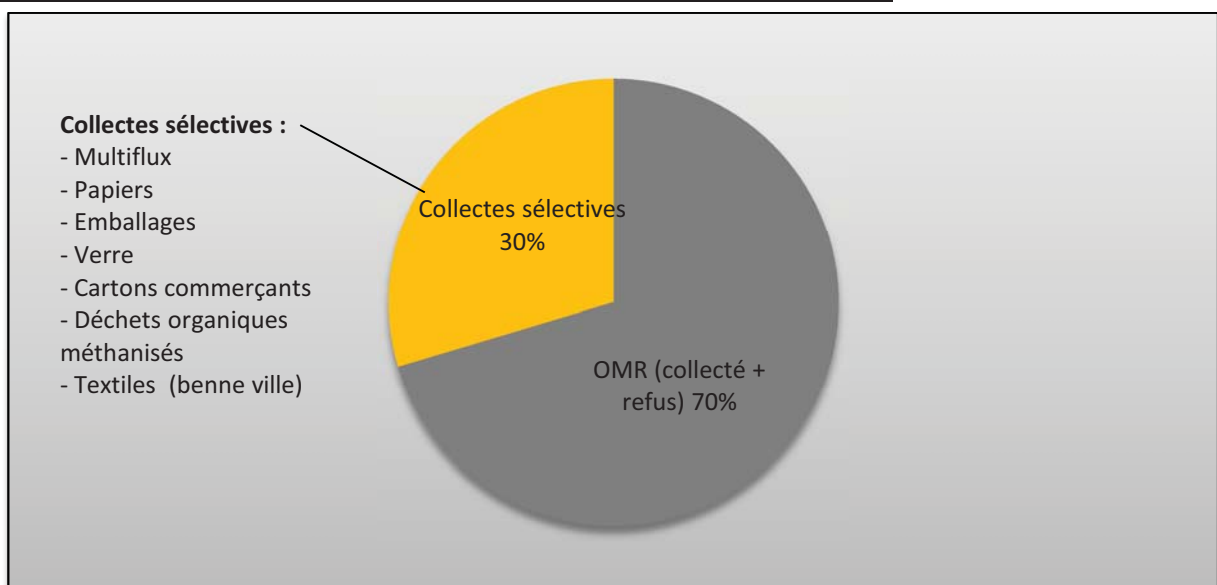
NB : les populations prises en compte sont les populations totales valables au premier janvier de l'année considérée (source INSEE).

Les écarts entre les totaux et les tonnages sont dus aux arrondis.

Pourcentage des déchets produits selon les flux :



Répartition des déchets recyclés et OMR dans les ordures ménagères :



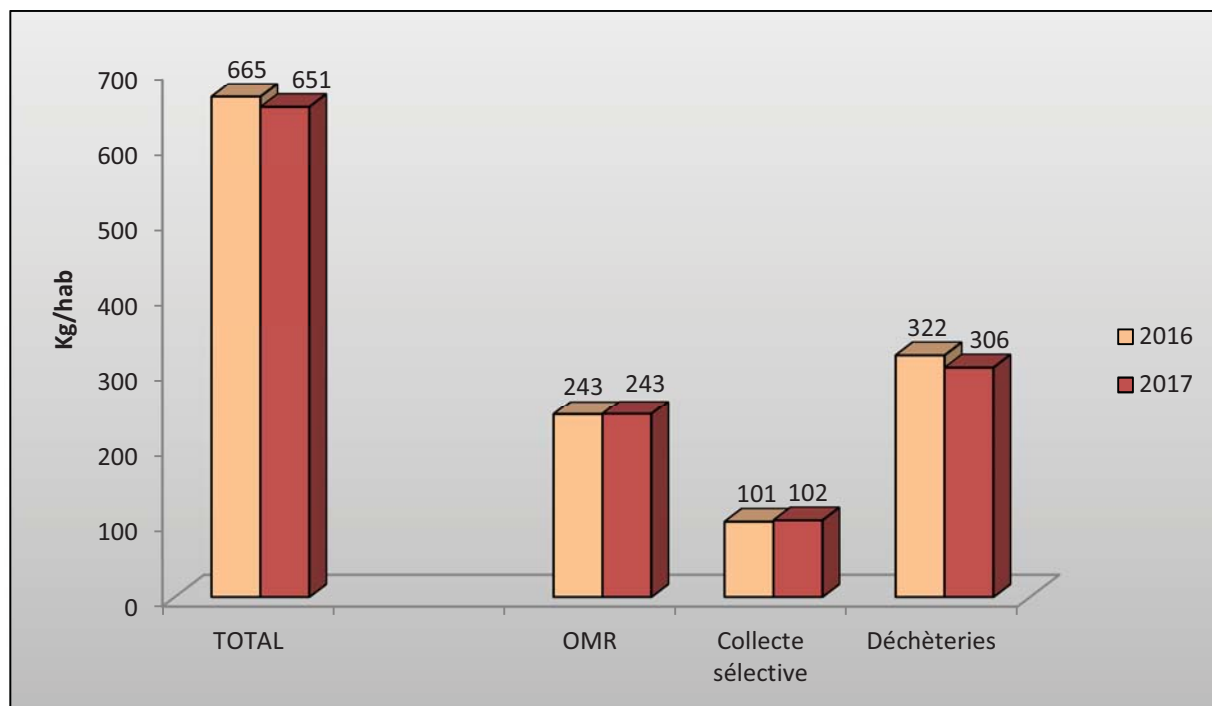
Evolution du tonnage collecté

La diminution du tonnage total observée entre 2016 et 2017 (-1,73%) s'explique par la baisse des tonnages en déchèterie. Les autres flux augmentent (tonnages) mais sont quasiment stables au regard du nombre d'habitants. Il est néanmoins à noter une augmentation des tonnages du verre (+79 tonnes), des déchets méthanisés (+47 tonnes) et des papiers/emballages (+ 12 tonnes).

Evolution de la quantité de déchets produits (tonnes ou m³) :

	Tonnage /m3		%	Tonnes
	2016	2017		
OMR (collectés + refus)	15 078	15 157	0,53%	80
Multiflux recyclé	2 517	2 530	0,49%	12
Emballages recyclés	86	80	-6,48%	-6
Papiers recyclés	255	252	-0,81%	-2
Verre	2 596	2 676	3,06%	79
Carton commerçants	392	389	-0,74%	-3
Déchets organiques méthanisés	230	276	20,35%	47
Textiles (ville)	165	172	4,20%	7
Déchèteries (sans DMS)	19 837	18 902	-4,71%	-935
Déchèteries DMS	128	134	4,50%	6
TOTAL	41 283	40 568	-1,73%	-715

Evolution de la quantité de déchets produits par habitant (kg/hab) :

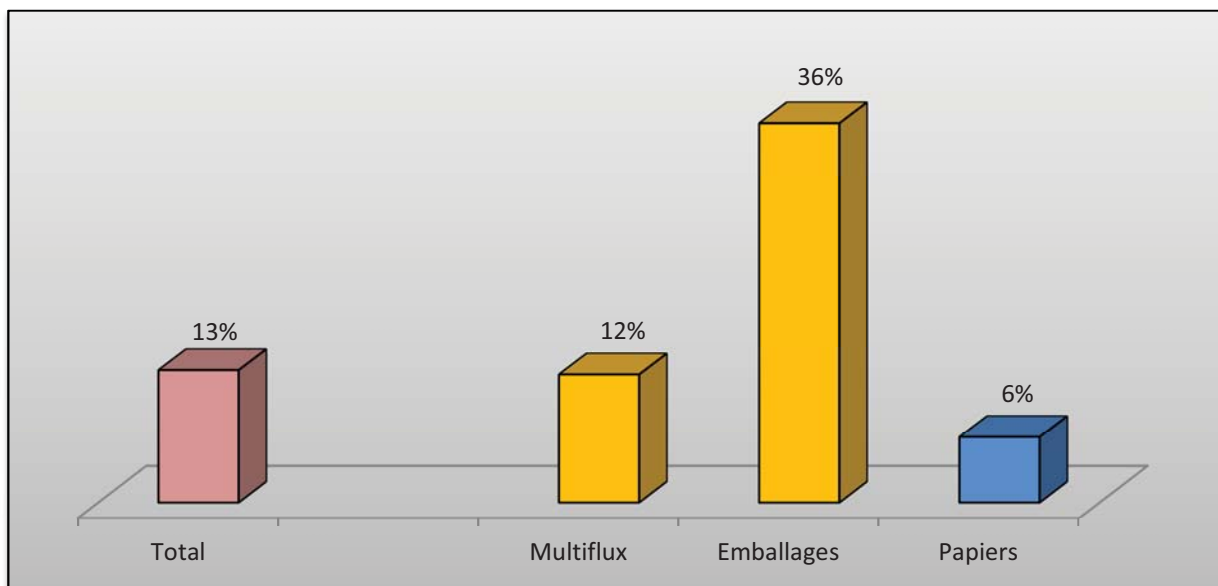


Dans ce graphique :

- Les OMR comprennent les ordures ménagères collectées et le refus de tri allant dans les OMR.
- La « Collecte sélective » comprend toutes les collectes sélectives : multiflux, emballages, papiers, verre, cartons commerçants, textiles (ville), sans le refus de tri.
- Les déchèteries comprennent les flux de déchèterie y compris cartons et textiles collectés en déchèterie et les DMS.

Taux de refus pour la collecte sélective

Le taux de refus reste important pour le flux des emballages, dont l'impact est moindre sur le total, ce flux représentant peu de tonnages.



b. Agir pour la réduction

La réduction des déchets passe efficacement par le compostage.

En 2017, on compte la distribution de 189 composteurs individuels, le suivi des 19 plateformes de composteurs collectifs, le tout agrémenté par des animations autour du compostage lors d'évènements et dans les écoles.

A noter que le SITOM des Vallées du Mont Blanc gère les composteurs et les actions pour la réduction des déchets pour le territoire du Val d'Arly.

Distribution de composteurs individuels

189 composteurs individuels ont été distribués pour les territoires du Beaufortain, de la Haute combe de Savoie et de la Région d'Albertville. Les composteurs ont été remis aux usagers lors de 7 séances de distributions organisées dans les locaux de collecte de Venthon (en avril, mai et juin) et lors de distributions ponctuelles dans les locaux de la communauté d'Agglomération et pendant certains évènements. Plus de 130 personnes ont pu être informées sur le compostage.

Suivi des plateformes de compostage collectif

Les 19 plateformes de compostage collectif présentes sur les territoires du Beaufortain, de la Haute combe de Savoie et de la Région d'Albertville sont suivies par les animateurs du service Valorisation des déchets. Aucune nouvelle plateforme n'a été mise en place en 2017.

Liste des plateformes de compostage collectif :

Plateforme	Adresses concernées	Commune	Nombre de logements	Date de mise en place	Partenaires
Cottaret	Chemin du Cottaret	Ugine	27	01/04/2010	Ville d'Ugine, OPH Ugine
Montagnette	Rue Léon Ecoffet	Ugine	42	01/04/2010	Ville d'Ugine, OPH Ugine
Le Clos1	Rue du 11 novembre	Ugine	66	21/04/2011	Ville d'Ugine, OPH Ugine
Le Clos2	Rue du 11 novembre	Ugine	66	21/04/2011	Ville d'Ugine, OPH Ugine
Les Tilleuls 1	Rue Val d'Isère / Avenue Jean Moulin	Albertville	105	05/04/2011	Ville d'Albertville, Val Savoie Habitat
Les Genêts/Bruyères	Avenue du Pont de Rhonne	Albertville	58	01/04/2011	Ville d'Albertville, Val Savoie Habitat
Les Tilleuls 2	Rue Val d'Isère	Albertville	60	02/11/2011	Ville d'Albertville, Val Savoie Habitat
Parc du Chaudan	Route de Pallud	Albertville	30	10/07/2012	Privé
Le Grand Arc	Rue Jean Moulin	La Bâthie	24	24/10/2012	Ville de La Bâthie, OPAC de Savoie
La Fontaine	Rue Louis Armand	La Bâthie	14	18/06/2013	Privé
Les Adoubes	Rue Docteur Félix Merlot	Albertville	32	19/06/2013	Ville d'Albertville, Val Savoie Habitat
Le Chasselas	Route de Tours	Albertville	12	04/10/2013	Privé
Le jardin des Hespérides	Rue du Jardin	Gilly-sur-Isère	18	03/09/2014	Val Savoie Habitat
La Roseraie	Rue du Commandant Dubois	Albertville	40	04/09/2014	Val Savoie Habitat
La Roseraie II	Rue du Commandant Dubois	Albertville	12	01/09/2015	Val Savoie Habitat
Beaufort		Beaufort	40	2015	
Arêches		Arêches	20	2015	Privé
Ecole d'Arêches	Rue Léontine Vibert	Arêches			
Les Dauphins	Rue Jacques Porraz	Albertville	8	01/03/2016	Privé

Des évènements pour promouvoir le compostage

Evènement	Lieu	Date	Action
Tous au compost	Plateforme de compostage collectif Les Genêts/Les Bruyères à Albertville	7 avril	Information. Tamisage et distribution de compost mûr.
Tous au compost	Plateforme de compostage collectif Les Adoubes à Albertville	14 avril	Information. Tamisage et distribution de compost mûr.
Marché aux plants et graines	Marché du Chef-lieu à Ugine	29 avril	Stand d'information. Composteurs individuels
Semaine Européenne du Développement durable	Plateforme de compostage collectif Les Tilleuls à Albertville	31 mai	Information. Tamisage et distribution de compost mûr.
Semaine Européenne du Développement durable	Plateforme de compostage collectif Jardin des Hespérides à Gilly-sur-Isère	31 mai	Information. Tamisage et distribution de compost mûr.

« Tous au Compost » : la semaine nationale du compostage de proximité

La semaine nationale du compostage de proximité est organisée par le Réseau Compost Citoyen. Au programme, deux animations autour d'une plateforme de compostage collectif, les 7 et 14 avril. Une vingtaine d'habitants ont ainsi assisté au tamisage du compost et pu récupérer le compost mûr issu de leur composteur de pied d'immeuble. Lors de ces 2 animations, ce sont 20 sacs de compost mûr qui ont été tamisés : le produit du recyclage local des déchets alimentaires.



Des composteurs dans les écoles

Quatre écoles du territoire ont bénéficié de l'installation d'un composteur, accompagnée d'une intervention des animateurs :

- Les écoles de Cevins, Tours-en-Savoie et de Rognaix dans le cadre du projet jardinage des TAP (Temps d'Activités Périscolaires).
- L'école de la Plaine Conflans à Albertville

D'autres actions en faveur de la réduction des déchets

Evènement	Lieu	Date	Action
Semaine Européenne de la réduction des déchets	Centre commercial des 4 Vallées à Albertville	22 novembre	Caddie Malin

La « **Semaine Européenne de la réduction des déchets** » (SERD) a été l'occasion de présenter aux usagers les différences entre un caddie mini-déchets et un caddie maxi-déchets, pour expliquer comment il est possible de réduire sa poubelle en faisant ses courses. Cette année, le caddie « malin » mini-déchets était à gagner par tirage au sort !



c. Les filières de valorisation en évolution

La méthanisation continue son développement

- La collecte des déchets méthanisables existe avant 2017 pour les territoires de la Haute Combe de Savoie et de la Région d'Albertville. Cette collecte spécifique des déchets organiques ne concerne que les gros producteurs de ce type de déchets.
- 3 nouvelles structures participantes au cours de l'année 2017 : Coccimarket (Ugine), La Panière (Albertville), les Restos du Cœur (Albertville)
- Au total, 35 structures participantes en 2017 sur les communes d'Albertville, Frontenex, Gilly-sur-Isère, Grésy-sur-Isère, La Bâthie, Saint-Vital, Tournon et Ugine.

Le suivi de la méthanisation

- 2 permanences au collège d'Ugine et au collège/lycée Jean Moulin à Albertville ont permis d'expliquer et de remobiliser 593 élèves autour du tri des déchets méthanisables à la cantine.
- 2 animations ont été organisées pour intégrer les nouvelles structures participantes.

Une étude sur le bois traité à cœur

Le bois traité à cœur (meuble de jardin, traverses de chemin de fer...) nécessite un traitement spécifique en raison de sa toxicité. Ce déchet étant de plus en plus fréquent, une étude a été menée pour gérer ces apports en déchèterie.

d. Du nouveau dans les éco-organismes

Développement de la filière Eco-DDS

- En septembre 2017, la filière Eco-DDS (Déchets Diffus Spécifiques) est mise en place à la déchèterie de Notre-Dame-de-Bellecombe.
- Les 5 déchèteries du territoire bénéficient désormais de la collecte spécifique Eco-DDS.

Un nouvel éco-organisme : CITEO

En septembre 2017, est apparu CITEO, un nouvel éco-organisme en charge des emballages ménagers et des papiers graphiques.










CITEO est issu de la fusion d'Eco-emballages et d'Ecofolio, qui, en conséquence, disparaissent. Les contrats sont ainsi renouvelés avec ce nouvel éco-organisme.

2. LA COLLECTE DES DÉCHETS, UN LEVIER D'OPTIMISATION

a. Un point sur la collecte

La Communauté d'agglomération hérite des différents modes de collecte des 4 territoires qui la composent.

Les modes de collecte selon les flux :

VERRE	MULTIFLUX	EMBALLAGES	PAPIERS	CARTONS	TEXTILES	METHANISATION
						
CA - Plusieurs modèles	Bacs en PAP, PR, PC	Bacs en PAP	Bacs en PAP	Cartons pliés	Bennes spécifiques	Bacs
						
CSE - Plusieurs types	CA - Plusieurs modèles			Caissons		
						
CE	CE			Compacteurs		

DECHETERIES

- Déchèterie de La Bâthie – ZAC des Arolles
- Déchèterie de Beaufort - Plaine de Marcôt
- Déchèterie de Gilly-sur-Isère – 147 route du grand Arc, zone artisanale de Terre-Neuve
- Déchèterie de Notre-Dame-de-Bellecombe – RD218b La Germandière
- Déchèterie d'Ugine – Zone industrielle des Bavelins

OMR

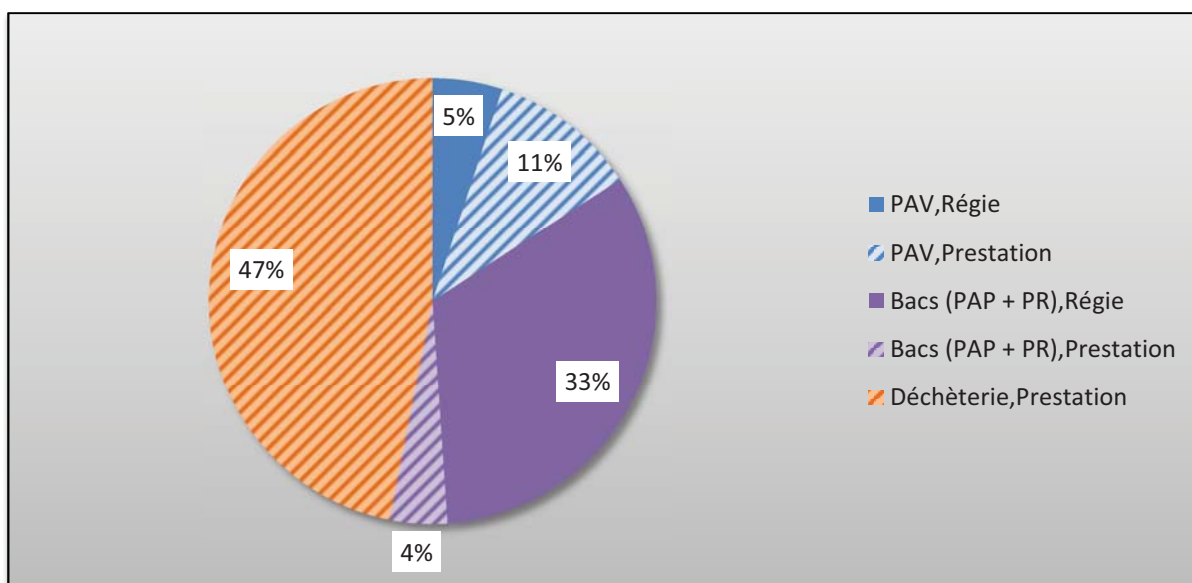
				
Bacs en PAP, PR PC Bacs pucés en PAP	Bacs en PR dans chalet	CSE - Plusieurs types CSE avec contrôle d'accès	CA	CE

Les flux selon le type de collecteur

38% des collectes sont effectuées en régie. Les collectes effectuées en régie sont, au moins pour partie, les collectes de Multiflux, papiers, Emballages, Cartons et OMR.

Les autres collectes, soit 62% des collectes, sont réalisées par un prestataire. Pour un même flux il peut y avoir plusieurs prestataires.

Répartition des déchets collectés selon le mode de collecte [Bacs/ PAV/ Déchèterie] et le type de collecteur [Régie/Prestation] :



Pourcentages en poids. Les collectes de carton en « cartons pliés » sont incluses dans les collectes en bacs (PAP + PR).

Part du tonnage collecté selon le type de collecteur :

	Régie	Prestation
Tous Flux	38%	62%
Multiflux	70%	30%
Papiers	100%	-
Emballages	100%	-
Verre	-	100%
Cartons commerçants	50%	50%
Textiles	-	100%
Déchets organiques	-	100%
OMR	87%	13%
Déchèteries	-	100%

Part du tonnage de chaque flux collecté en fonction du type de contenant :

	CSE/CE/CA <i>(Caissons cartons inclus)</i>	Bacs <i>(cartons pliés inclus)</i>	Bennes textiles ville	Déchèterie <i>(Bennes et contenants spécifiques, armoire DMS)</i>
Multiflux	42%	58%	-	-
Papiers	-	100%	-	-
Emballages	-	100%	-	-
Verre	100%	-	-	-
Cartons	10%	26%	-	63%
Textiles	-	-	77%	23%
Déchets organiques	-	100%	-	-
OMR	15%	85%	-	-
Déchets de déchèterie	-	-	-	100%

Les collectes des CA de Multiflux et de Verre réalisées en déchèterie sont comptabilisées dans la colonne « CSE/CE/CA ».

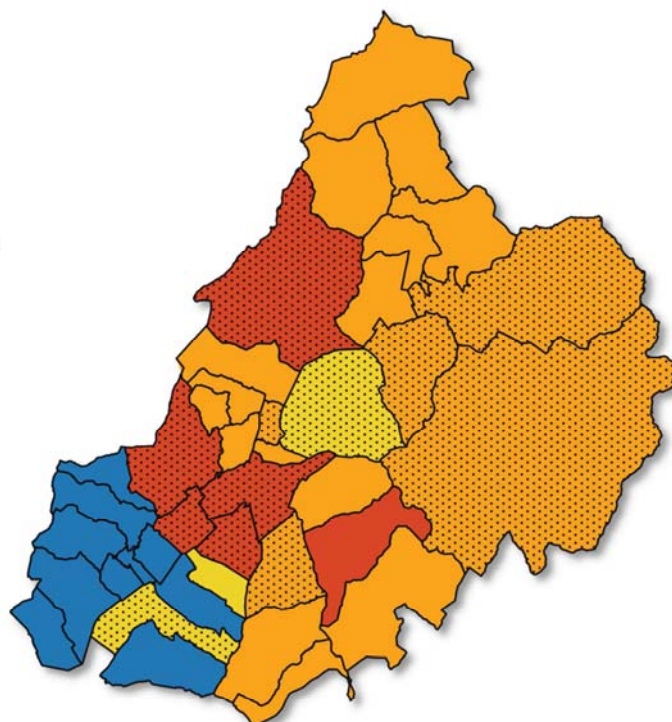
Les modes de collecte et les flux selon les communes

Bacs CA, CSE et CE : les modes de collectes varient selon les communes. Les types de matériels et types de préhension varient dans les CA et CSE/CE. Dans les graphiques ci-dessous, il est indiqué « CSE-CE » pour les communes disposant de CSE et/ou de CE.

Collecte des papiers et emballages :

Légende

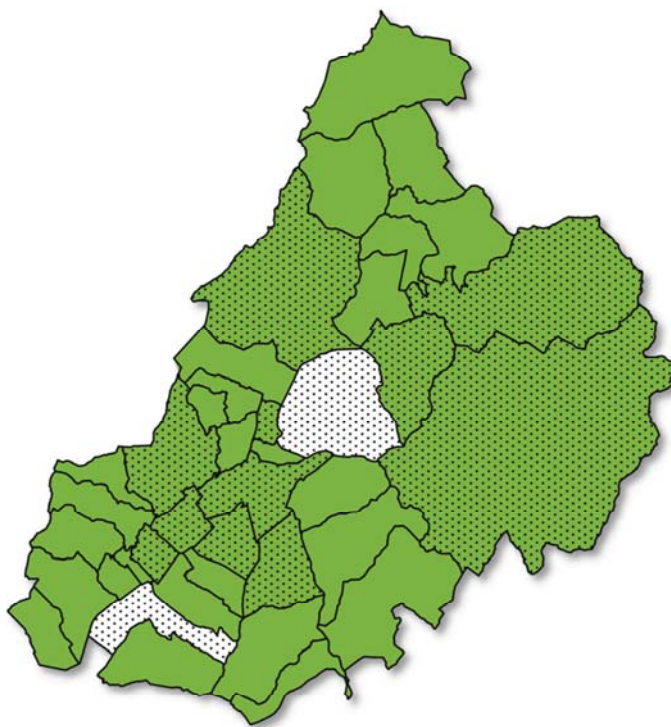
- BACS JAUNES ET BLEUS
- BACS MULTIFLUX
- CA MULTIFLUX
- CA, BACS MULTIFLUX
- CA, CSE-CE MULTIFLUX
- CA, CSE-CE, BACS MULTIFLUX
- CA, CSE-CE, MULTIFLUX
- CSE-CE MULTIFLUX



Collecte du verre :

Légende

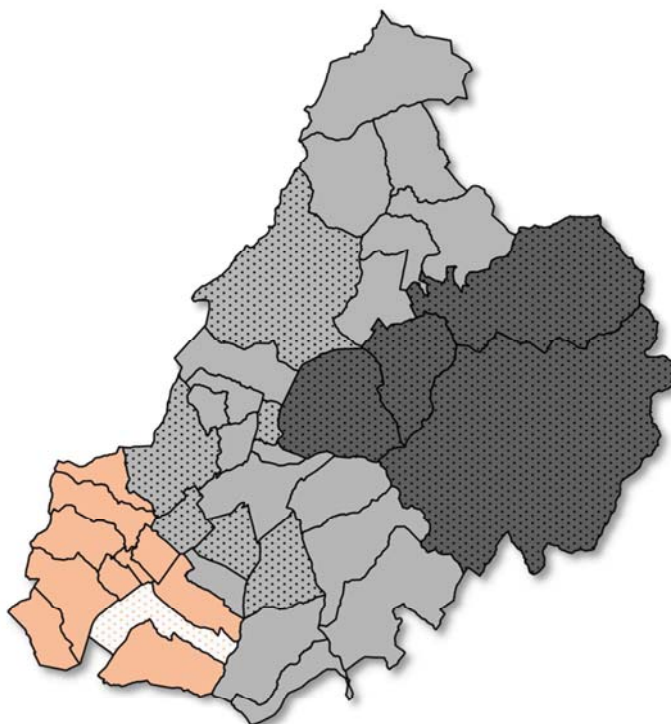
- CA
- CA, CSE-CE
- CSE-CE



Collecte des ordures ménagères résiduelles :

Légende

- BACS
- BACS PUCES
- CA, CSE-CE
- CSE-CE
- CSE-CE CONTROLE D'ACCES
- CSE-CE, BACS



b. Les collectes en régie

Les collectes en régies représentent un levier important pour l'optimisation des tournées.

Les collectes en régie

Les collectes en régie représentent 44 tournées, réalisées avec des camions-grue (5 tournées), des camion-bennes et un camion équipé d'un système de pesée.

	Contenant	Nombre de contenants*	Secteur
Multiflux	CSE	119	Beaufortain
	Colonnes aériennes	12	Beaufortain
	Bacs	7100	Région d'Albertville
Papiers	Bacs	570	Haute Combe de Savoie
Emballages	Bacs	600	Haute Combe de Savoie
Cartons commerçants	Cartons pliés	/	Région d'Albertville
OMR	CSE	130	Beaufortain
	Colonnes aériennes	22	Beaufortain
	Bacs	9800	Région d'Albertville
	Bacs pucés	3700	Haute Combe de Savoie

*Le nombre de contenants évolue avec les optimisations et les extensions de réseau.

Mise en place de bacs temporaires pour les évènements

67 évènements ont nécessité la mise en place de 545 bacs temporaires : 363 bacs OMR, 174 pour le Multiflux et 8 pour la méthanisation. Cette gestion des bacs est réalisée par les services gestion des bacs de la communauté d'agglomération.

Une organisation en évolution

A la création de la communauté d'agglomération, 3 pôles de collecte co-existaient, un pôle pour la collecte en PAV (CA et CSE) dans le Beaufortain et 2 pôles de collecte en bacs, l'un à basé à Tournon pour le camion chargé des collectes des communes de la Haute Combe de Savoie et l'autre basé dans la ZA de Venthon avec les 7 camions de collecte de la Région d'Albertville.

En août 2017, les pôles de Tournon et de Venthon ont été regroupés dans les locaux de collecte de Venthon afin de réunir le personnel et les camions de collecte du secteur de plaine.

La communauté d'agglomération est ainsi organisée autour de 2 pôles de collecte, le pôle « montagne » situé dans le Beaufortain et le pôle « plaine » à Venthon.

c. Les collectes en prestation (hors déchèterie)

Les collectes en prestation

Les prestataires effectuent des collectes pour 6 flux de déchets. Les types de collectes restent inchangés par rapport à 2016. A noter peu d'évolutions par rapport au nombre de contenants, une benne textile a été supprimée en novembre 2017.

Flux	Contenant	Nombre de contenants	Secteur
Multiflux	Colonnes aériennes	79	Val d'Arly
	Colonne aériennes	72	Région d'Albertville
	CSE - CE	33	Région d'Albertville, Sainte-Hélène-sur-Isère
Verre	Colonnes aériennes, CSE, CE	423	39 communes
Cartons commerçants	Caissons	12	Val d'Arly
	Cartons pliés	/	Région d'Albertville
Textiles	Bennes textiles	43	27 communes
Déchets organiques	Bacs spécifiques	53	Région d'Albertville, Haute Combe de Savoie
OMR	Bacs	300	Val d'Arly
	CSE, CE	34	Région d'Albertville
	CSE à contrôle d'accès	8	Sainte-Hélène-sur-Isère

d. Maintenance, entretien, gestion des contenants et des sites

La maintenance des contenants

Les contenants, en particuliers bacs et CSE/CE, nécessitent des opérations de maintenance régulièrement pour garantir le bon fonctionnement de l'ensemble du parc :

- L'ensemble du parc de bacs (en PAP, PC ou PR) est entretenu en régie
- Les CSE/CE sont entretenus par prestation, excepté les CSE de Sainte-Hélène-sur-Isère pour lesquels la maintenance est réalisée en régie.

Le lavage des contenants

Le lavage des contenants n'est pas systématisé sur le territoire.

Pour les bacs, il est organisé de façon régulière uniquement pour les 300 bacs des 6 communes du Val d'Arly (prestation).

Une partie du parc de CSE et de CA est lavé en régie, à savoir tous les sites des 4 communes du Beaufortain. Les CSE/CE des communes de la Région d'Albertville et de Sainte-Hélène-sur-Isère sont nettoyés à la tâche.

Le nettoyage des sites

Le nettoyage des sites comprend l'entretien des plateformes, le nettoyage et le déneigement. Selon les secteurs, l'organisation de ce nettoyage est variable :

- Sites de PR ou CA nettoyés par les communes (Val d'Arly et Région d'Albertville)
- Sites de CSE/CE et CA nettoyés en régie dans les 4 communes du Beaufortain
- Sites de certains CSE par convention avec le bailleur et la commune
- Sites de Sainte-Hélène nettoyés par les services techniques d'Arlysère

La régie : gestion des bacs et conteneurs, lavage des conteneurs, entretien des sites

Le parc de bacs géré en régie se divise en 2 parties :

- Les bacs de la Haute Combe de Savoie, à savoir les bacs bleus (papiers), jaunes (emballages) et OMR pucés. Ces bacs sont gérés par les Services techniques d'Arlysère situés à Tournon pour la partie technique et au niveau des services administratifs pour la mise en lien avec la redevance (remplacement, dotation, retrait de bacs, maintenance).
- Les bacs Multiflux et OMR de la Région d'Albertville sont gérés par la Régie de bacs située dans la zone de Venthon. La régie est dotée d'un logiciel spécifique de gestion du parc de bacs (environ 17000 bacs) et du matériel spécifique pour la gestion des bacs. Un agent attitré gère les dotations, retraits et la maintenance des bacs.

Les conteneurs semi-enterrés de Sainte-Hélène-sur-Isère sont gérés par les agents des services techniques d'Arlysère pour ce qui est du nettoyage des sites. Quant à la maintenance des conteneurs, bien que toujours réalisée en régie, était réalisée au départ par les agents des services techniques puis, à partir du second semestre 2017, par le service Valorisation des déchets.

Sur les communes du Beaufortain, les équipes du service Valorisation des déchets réalisent le lavage régulier des CSE et des colonnes aériennes avec un camion équipé spécifiquement pour ces tâches. De même, l'entretien des sites du Beaufortain (125 sites de CSE et CA sur les 132 sites, 7 d'entre eux étant uniquement utilisés en dehors des périodes de neige), et notamment le déneigement des plateformes, est réalisé en régie. Le déneigement est effectué après chaque chute de neige.



Hiver 2017-2018 : une plateforme de CSE du Beaufortain en cours de déneigement.

e. Les déchèteries

La gestion des déchèteries

Les 5 déchèteries sont collectées par des prestataires qui varient selon les déchèteries. La gestion du haut de quai (accueil, gestion des bennes, nettoyage...) est aussi réalisée par des prestataires pour 4 déchèteries sur les 5. La déchèterie du Beaufortain est gérée en régie avec 2 agents jusqu'au mois de juillet 2017. A partir de cette date, le haut de quai est assuré par prestation.

Les déchèteries bénéficient d'un suivi régulier avec les prestataires de haut de quai, notamment avec des réunions mensuelles.

Les aménagements réalisés pour mieux collecter

- Août 2017 : mise en place d'un abri Recylum à la déchèterie d'Ugine
- Septembre 2017 : mise en place de la filière Eco-DDS à la déchèterie de Notre-Dame-de-Bellecombe
- Septembre 2017 : installation d'un nouveau conteneur sécurisé pour les DEEE à la déchèterie de Notre-Dame-de-Bellecombe

L'entretien et la sécurité

- Juin 2017 : Renouvellement du marquage au sol dans 4 déchèteries (Beaufort, La Bâthie, Ugine, Gilly-sur-Isère)
- Juillet 2017 : Nettoyage du débourbeur déshuileurs des déchèteries de La Bâthie, Ugine et Gilly-sur-Isère
- Août 2017 : Réparation des bavettes de sécurité sur la benne « Encombrants » de la déchèterie de La Bâthie
- Été 2017 : Sécurisation de la déchèterie de Beaufort
- Septembre 2017 : vérification électrique
- Novembre 2017 : Analyse des rejets à la déchèterie de Notre-Dame-de-Bellecombe
- Novembre 2017 : Renouvellement de l'affichage des bennes



L'abri Recylum est mis en place à la déchèterie d'Ugine en août 2017 pour protéger les contenants destinés aux néons et lampes usagés. L'opération a été accompagnée d'un communiqué de presse.

Les accès professionnels

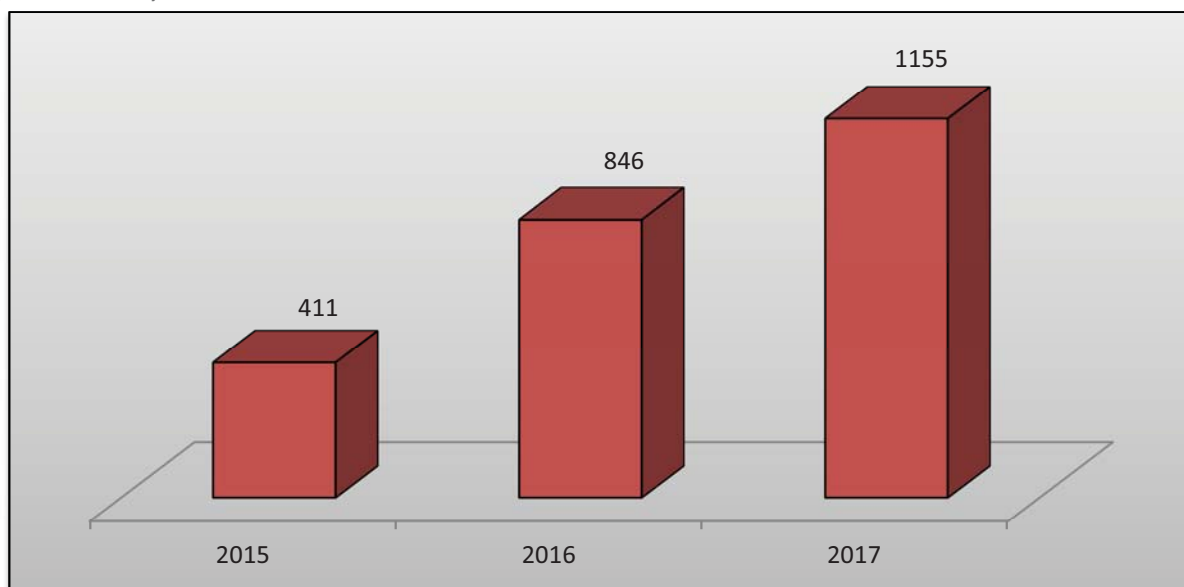
Au total, 309 cartes d'accès en déchèterie ont été fournies aux professionnels en 2017, portant à 1155 le nombre de cartes utilisées sur le territoire depuis la mise en place du système en 2015.

Environ 9% de ces cartes sont utilisées par les collectivités territoriales du territoire et leurs structures.

Le nombre de dépôts exceptionnels (dépôts uniques de professionnels ou professionnels en attente de carte) est de 218 en 2017. Il a quant à lui diminué de 20% par rapport à 2016, indiquant une plus grande utilisation des cartes d'accès.

Nombre cumulé de cartes d'accès fournies aux professionnels :

En 2015 et 2016, sont comptabilisées les cartes de déchèteries fournies pour l'accès aux déchèteries sur périmètre Arlysère.



f. Les optimisations des collectes

Selon les secteurs, les difficultés de collecte, la sécurité de la collecte et pour permettre, le cas échéant, d'intégrer les nouveaux projets immobiliers aux collectes, les études de sites peuvent mener à la création de points de regroupements de bacs, à la mise en place de conteneurs semi-enterrés ou au déplacement de sites existants.

Le travail d'optimisation est réalisé au cas par cas et en partenariat avec les communes concernées.

Optimisation /Etudes de sites

- Le service a émis des avis pour 312 permis d'urbanisme pour intégrer la gestion des déchets aux projets immobiliers.
- Pour l'étude de certains permis d'urbanisme ou pour d'autres demandes, plus de 40 sites ont été étudiés pour l'implantation de CSE ou le réaménagement d'un secteur.
- L'étude d'optimisation de la commune de Cevins a été réalisée.
- L'état des lieux de la gestion des déchets des 6 communes du Val d'Arly a été réalisé, en vue de l'optimisation des sites et de la suppression des points-noirs de la collecte.

Mise en place de conteneurs semi-enterrés

5 plateformes de conteneurs semi-enterrés ont été mises en place sur les communes de Mercury et d'Ugine.

En plus des 115 plateformes des 4 communes du Beaufortain, et des conteneurs à verre enterrés de Tournon, le territoire compte désormais 22 plateformes de conteneurs semi-enterrés et enterrés.

Nombre de conteneurs	Localisation	Commune	Date de mise en place
3 CSE	Rue Cartherin	MERCURY	14/06/2017
4 CSE	Chemin de Cottaret / angle Av. Perrier de la Bâthie	UGINE	04/05/2017
4 CSE	Rue des Rosiers (centre)	UGINE	04/05/2017
4 CSE	Rue des Rosiers / angle av. de Serbie	UGINE	19/07/2017
3 CSE	Route de la Grillette	MERCURY	08/12/2017

La réorganisation de la collecte des déchets du secteur de la rue Perrier de la Bâthie/Rosiers/Cottaret à Ugine a conduit à la création de 3 plateformes de CSE. Leur mise en place a eu lieu en lien avec les travaux de réaménagement du secteur par la ville d'Ugine. Ci-dessous, la plateforme de CSE chemin de Cottaret en cours de finalisation.



La nouvelle plateforme de CSE de La Grillette à Mercury mise en place fin 2017 dessert les nouveaux logements créés.



g. Développer les déchèteries, une nécessité

Les études préliminaires de 3 éco-parcs sont réalisées en 2017, et seront suivies du lancement des travaux à partir de 2018 et d'une mise en service des sites à partir de 2019. Ces éco-parcs sont les éléments d'un futur réseau de 6 structures performantes destinées à gérer les déchets actuellement déposés en déchèterie.

Les éco-parcs : la mise en place d'un réseau de collecte à l'échelle d'Arlysière

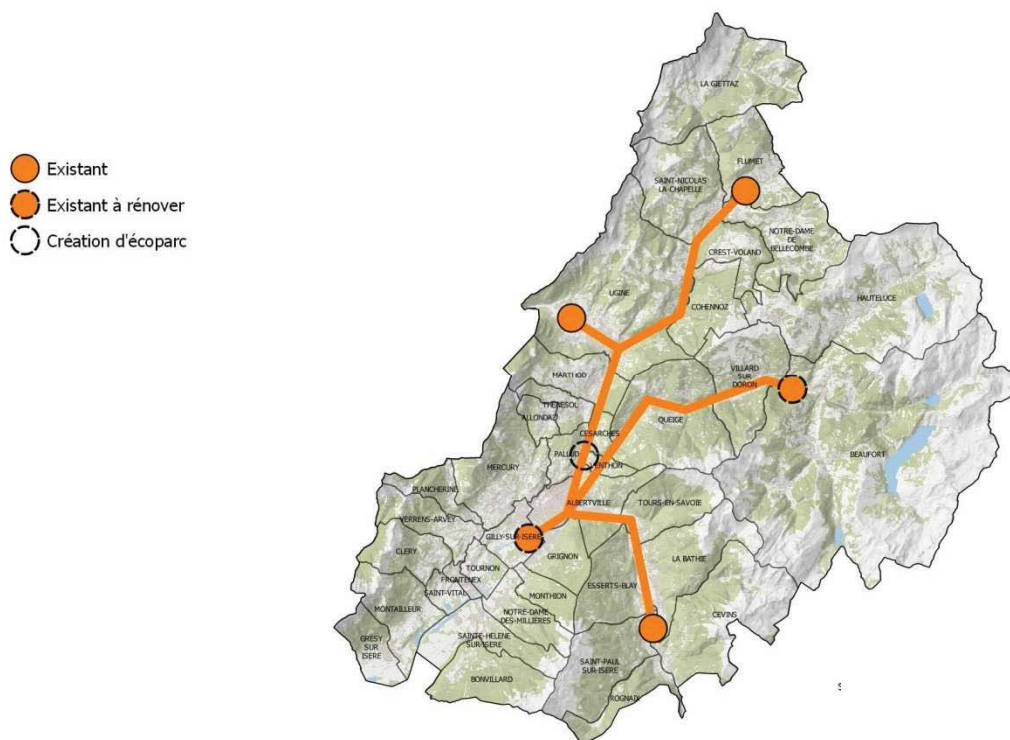
Les projets développés en 2017 s'articulent autour de la mise en place d'un réseau de déchèteries performant à l'échelle d'Arlysière. Le réseau élaboré comprend 5 déchèteries ou éco-parcs de proximité, qui sont les cinq déchèteries existantes dont deux nécessitent des rénovations importantes, et un éco-parc professionnel qui reste à créer.

L'objectif de ce réseau est de prendre en compte la particularité des déchets apportés par les professionnels en déchèterie, à savoir le type et le volume de déchets, qui sont principalement des gravats et des déchets verts. La création d'un éco-parc « professionnel » adapté à ce type de déchets permet de désengorger les déchèteries existantes, de faciliter les dépôts et d'optimiser les exutoires de ce type de déchets (circuit court).

Tous les usagers, y compris les professionnels (sous condition de volume), auront néanmoins accès aux 5 éco-parcs de proximité, afin de prendre en compte les distances de trajet, notamment pour les zones de montagne.

Ce maillage maintient donc la possibilité de dépôts à proximité pour tous les usagers, y compris les professionnels, tout en orientant les gros volumes de déchets vers l'éco-parc professionnel, pour une meilleure gestion des filières gravats et déchets verts.

Le réseau des éco-parcs est constitué de 5 éco-parcs de proximités répartis sur le territoire et d'1 éco-parc professionnel situé dans une zone centrale en vallée.



Les éco-parcs : des structures performantes

Le réseau des éco-parcs intègre la création d'un éco-parc professionnel à Venthon et la rénovation des déchèteries de Beaufort et de Gilly-sur-Isère en éco-parcs.

Les rénovations sont liées à de situations particulières (fréquentation très importante à Gilly-sur-Isère, prise en compte des risques d'inondation pour Beaufort), mais aussi au besoin croissant d'espace pour pouvoir développer des filières de valorisation des déchets, aux normes, à la sécurité et à la nécessité d'améliorer le fonctionnement des sites, autant pour le personnel que pour les collecteurs et les usagers. Ce sont tous ces éléments qui ont compté dans l'élaboration des projets.

- L'éco-parc de Venthon

Dédié aux professionnels, y compris les collectivités, l'éco-parc de Venthon comprend une zone de dépôt pour les déchets verts et une zone de dépôt pour les gravats (dépôts au sol), tout en autorisant le dépôt d'autres flux de déchets dans des contenants adaptés. Outre la zone de dépôt, le site comprend un espace de pré-traitement des gravats et déchets verts (tri, concassage, broyage) et permet des exutoires en circuit-court pour une meilleure valorisation.

L'éco-parc est conçu pour faciliter les dépôts des professionnels : dépôt au sol des gros volumes, horaires, accès.

D'autre part, ce site présente l'intérêt de valoriser une friche industrielle.

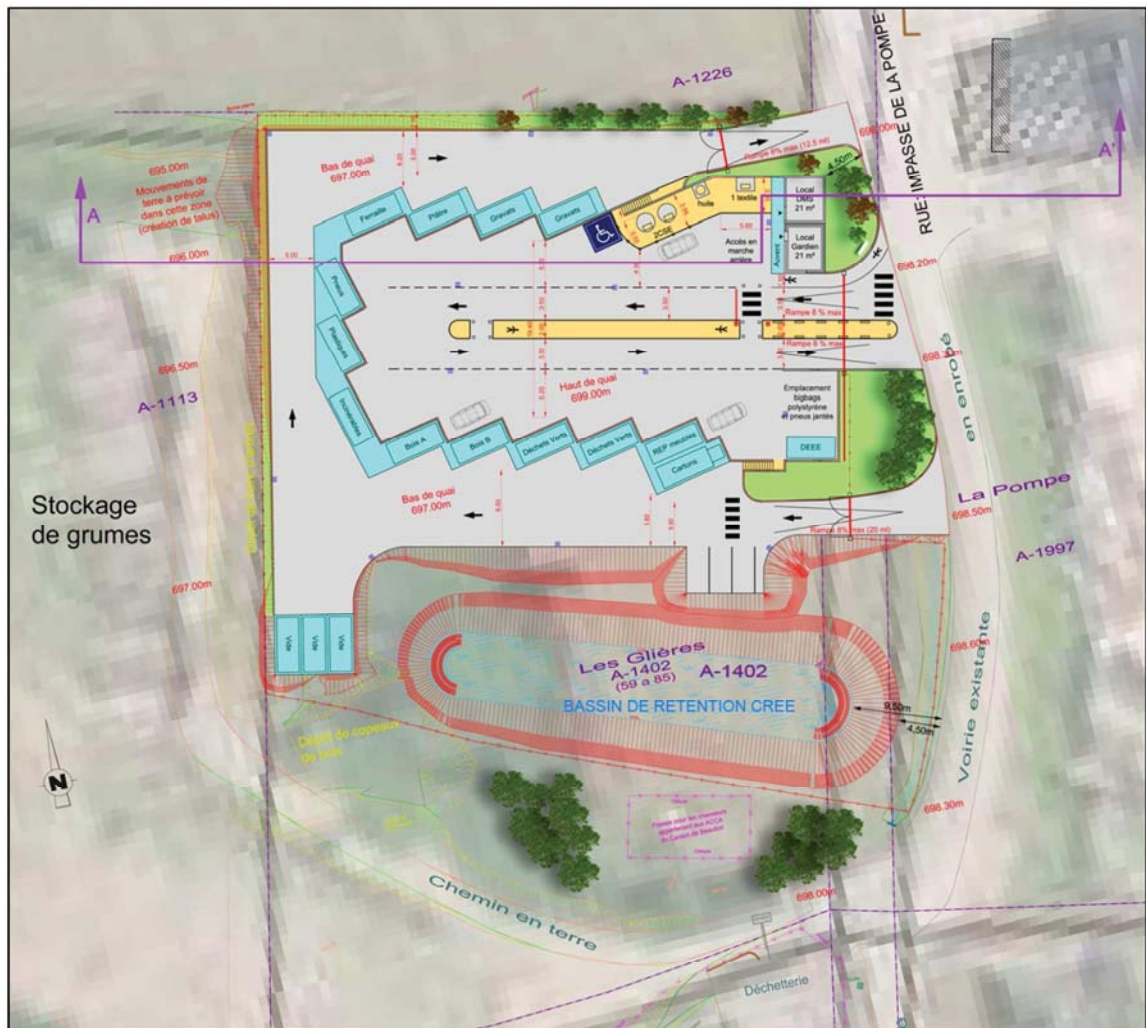
- L'éco-parc de Gilly-sur-Isère

La rénovation de la déchèterie de Gilly-sur-Isère est rendue nécessaire pour gérer la fréquentation des usagers très important et le rythme de rotation des bennes. Ainsi l'agrandissement et la réorganisation du site est devenue essentielle. Le projet comprend notamment la séparation de la circulation des usagers de celle des collecteurs, l'augmentation du nombre de bennes, des zones ou contenants adaptés pour le dépôt des gravats, déchets verts, DMS, DEEE.

- L'éco-parc de Beaufort

Il s'agit là d'une reconstruction complète de l'éco-parc puisque le site doit être repositionné pour tenir compte du risque de crue du torrent du Doron situé à proximité. Les modifications et agrandissement par rapport à la déchèterie initiale permettent d'augmenter le nombre de bennes et donc les possibilités de valorisation des déchets, d'améliorer la sécurité et le fonctionnement du site en séparant les circulations usagers et collecteurs et en améliorant la dépose des déchets.

Plan de l'éco-parc de Beaufort : cet éco-parc sera le premier des 3 projets à démarrer, le début des travaux est prévu en 2018.



3. ACCOMPAGNER, EXPLIQUER, ÉDUQUER, POUR MIEUX TRIER ET RÉDUIRE LES DÉCHETS

a. L'aide à la mise en place du tri et l'accompagnement au tri lors des événements

- Aide à la mise en place du tri sur 2 sites :
 - Au lycée René Perrin d'Ugine, où 14 valisettes de tri ont été fournies
 - Au CIAS de Frontenex
- 67 événements ont été accompagnés par un ajout de bacs temporaires.
- 7 événements pour lesquels les animateurs sont intervenus pour l'organisation du tri, l'information des exposants ou l'information des bénévoles. Ainsi, près de 150 personnes ont été directement informées sur le tri des déchets, et de nombreux documents sur le tri ont été diffusés.

b. La sensibilisation de proximité

La sensibilisation de proximité permet d'informer et d'expliquer le tri des déchets mais aussi tout ce qui permet de réduire les déchets. Les thèmes sont donc nombreux : collecte sélective, recyclage, devenir des déchets, méthanisation, compostage...

Au total, ce sont plus de 1700 personnes, enfant et adultes, qui ont été directement informés lors des séances d'animations ou lors des participations à des événements.

Les séances d'animation

531 enfants et 36 adultes ont suivi des formations sur le tri des déchets, le compostage, la réduction des déchets, la méthanisation. Au total 26 séances de formation et d'animation ont été réalisées à un ou deux animateurs.

Public / Classe	Nombre de personnes informées	Temps passé
Public adulte	4 séances, 36 adultes	8 h d'animation
Périscolaire (primaires)	5 séances, 124 enfants	10 h d'animation
Maternelles	1 classe, 28 enfants	3 h d'animation
Primaire	15 classes, 369 enfants	47 h d'animation
Collège	1 classe, 10 enfants	3 h d'animation

Les élèves de l'école primaire de Frontenex fabriquent du papier recyclé.



Les stands lors des évènements

En plus des stands avec la présence des animateurs, un stand sans animation, proposant au public de la documentation concernant les déchets, a été mis en place à la Foire d'Albertville à la Halle Olympique (février).

Les animations lors des évènements

Ce sont 10 animations qui ont été réalisées pour les évènements pour la promotion du compostage, la réduction et le tri des déchets, totalisant ainsi près de 100 heures d'animations, soit plus de 200h/animateurs. Près de 1200 personnes ont été sensibilisées.

Evènement	Commune	Dates
Tous au compost	Albertville	7 avril
Tous au compost	Albertville	14 avril
Marché aux plants et graines	Ugine	29 avril
Semaine Européenne du Développement durable	Albertville	31 mai
Semaine Européenne du Développement durable	Gilly-sur-Isère	31 mai
Fête des Montagnes	Ugine	3 septembre
Fête pastorale	Marthod	24 septembre
Grand Bivouac	Albertville	20, 21 et 22 octobre
Semaine Européenne de la Réduction des Déchets	Albertville	22 novembre
Festival du jeu et du jouet	Ugine	2 et 3 décembre

Pendant les 2 jours du **Festival du jeu et du jouet** à Ugine, un jeu de l'oie géant a permis aux petits et grands se tester sur le tri et la réduction des déchets.



Lors du Grand Bivouac, l'exposition « **Triez dans le monde, c'est aussi une affaire de voyage** » a été présentée aux festivaliers et à 80 scolaires aux cours d'animations.



c. Documents de communication et médias

Mise à jour de la communication

Une partie des documents de communication a été refondue pour devenir des documents Arlysère.

- Consignes de tri selon les secteurs
- Les documents de base pour les événements (flyers pour les exposants, affiches pour les bacs)
- Renouvellement des affiches en déchèterie (bennes, informations spécifiques)



Le logo a été remplacé par le logo Arlysère sur les 10 camions de collecte.



Un camion-benne avec le nouveau logo.

Communication en lien avec les éco-organismes

Certaines éco-organismes facilitent la mise en place d'une communication spécifique

- Communiqué de presse de Recylum pour le nouvel abri destiné aux lampes
- Espace publicitaire pour le tri des textiles, en lien avec Eco-TLC

Communication presse

- 2 articles sur le tri des déchets pour les bulletins des communes
- Communiqués de presse

Site internet www.arlyser.fr

Le site internet de la communauté d'Agglomération est mis en place en 2017.

Portail de plus en plus utilisé par les usagers pour rechercher une information ou faire une requête au service, il est alimenté par les informations pratiques d'une part et par les explications des missions du service valorisation des déchets d'autre part.



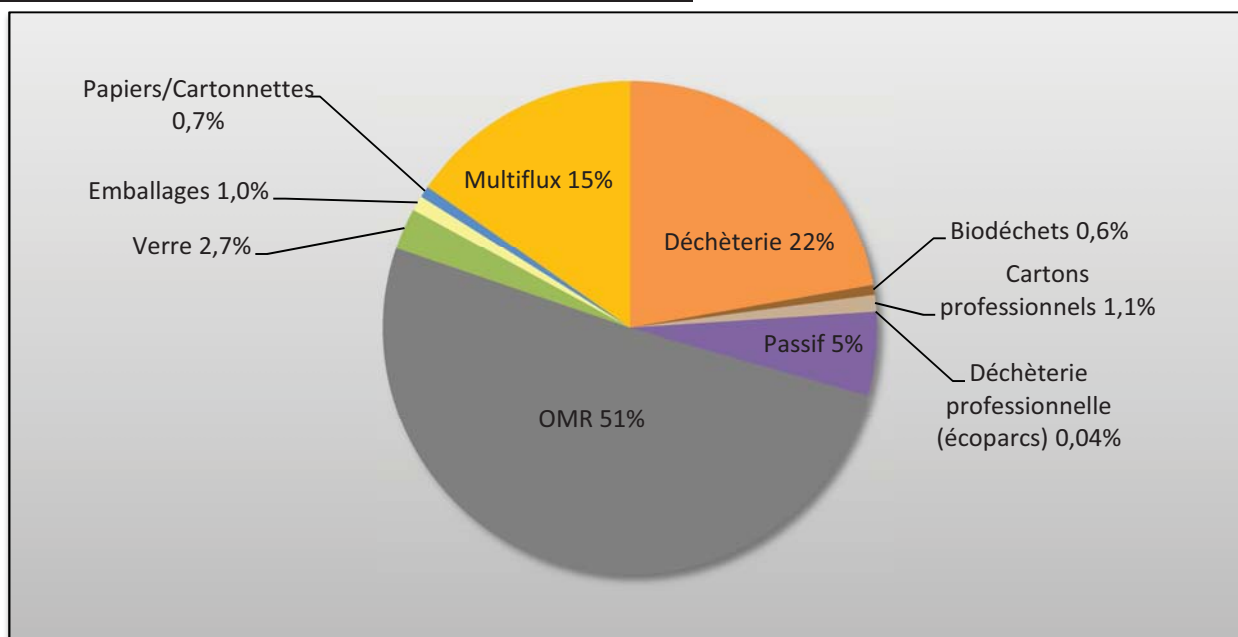
Campagne de communication

La campagne de promotion du compostage est menée chaque année au printemps afin de débiter la saison de distribution des composteurs. L'affichage de cette campagne est mené en lien avec les communes.

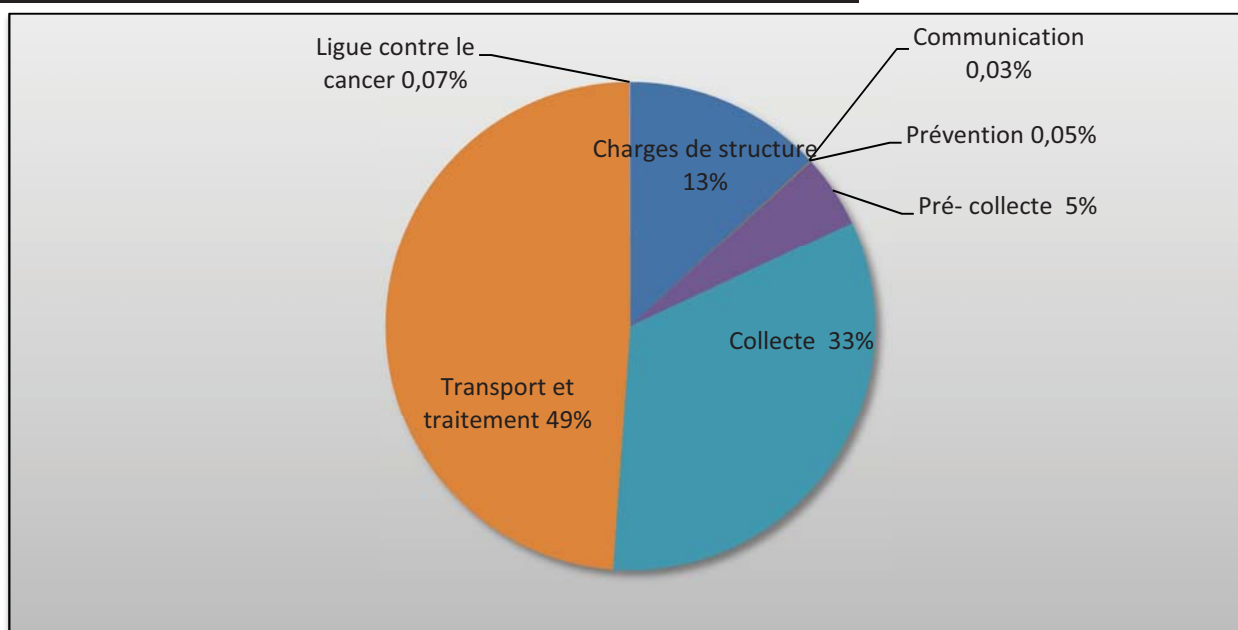
4. MAÎTRISER LE COÛT DU SERVICE

a. Les dépenses

Répartition des charges en fonction des filières (€ HT) :



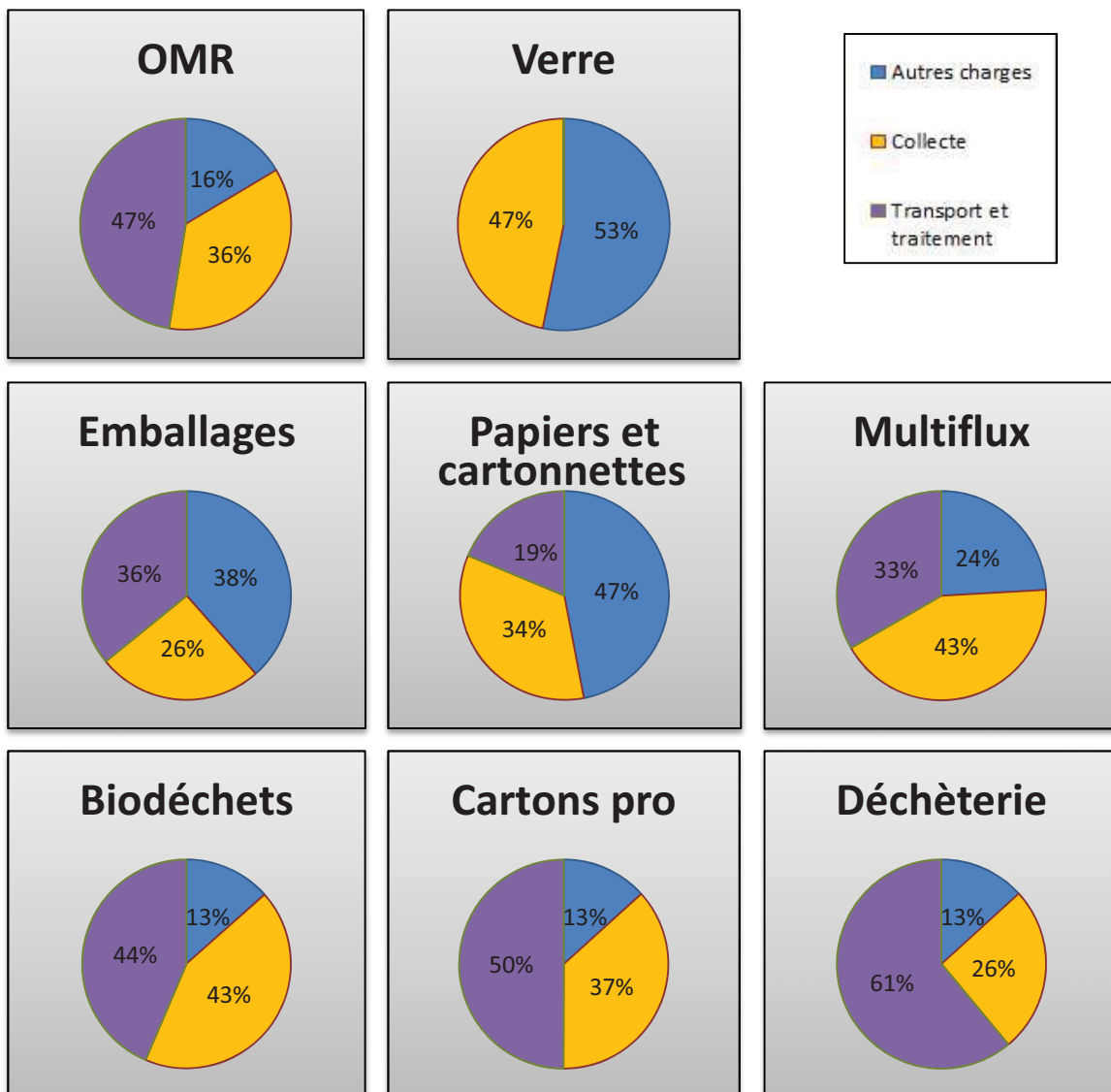
Répartition des charges en fonction des postes de dépenses (€ HT) :



Le passif lié à l'incinérateur de Gilly-sur-Isère correspond à 5% de l'ensemble des charges. Dans le graphique précédent (répartition des charges en fonction des postes de dépenses), il est inclus dans les charges de structures et dans le traitement des déchets.

Une partie des charges (0,07%) est versée à la Ligue contre le cancer. Ce montant est lié à la collecte du verre.

Répartition des postes de dépenses en fonction des charges totales, par chaque flux (hors passif) :



c. Le financement du service

Deux modes de contribution des usagers sont utilisés sur le territoire : la REOM incitative et la TEOM. La REOM incitative concerne 11 communes et 15% des habitants du territoire. Cette redevance fait l'objet d'un règlement qui définit ses modalités d'application. Son calcul est basé sur un montant fixe auquel est ajoutée une part incitative dépendant du nombre de levées et du poids collecté pour les OMR. La TEOM concerne les 28 autres communes du territoire.

D'autres contributions des usagers existent : la RS et la facturation des professionnels en déchèterie. Ces contributions concernent les déchets assimilés aux ordures ménagères produits par les professionnels.

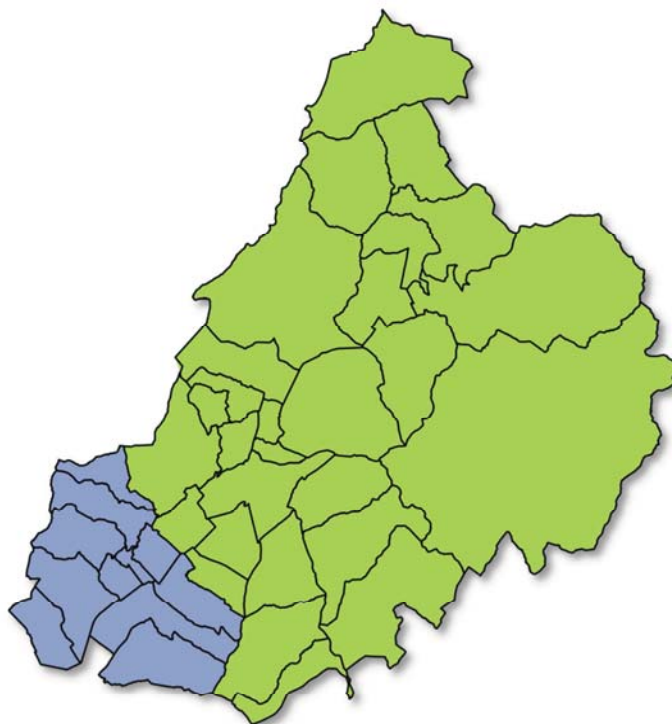
85 % du financement du service dépend de la contribution des usagers : TEOM, REOM, RS et facturation en déchèterie.

Les 15% restant sont principalement des produits liés à la valorisation des déchets. Il s'agit d'une part de la vente des déchets en tant que « matière première secondaire » en vue de leur recyclage (papiers, emballages, verre, cartons, ferraille) et d'autre part des soutiens des éco-organismes versés à la communauté d'agglomération dans le cadre des REP (9% des recettes). Pour ce qui est des ventes, les prix de vente des matériaux sont fixés en liaison avec le cours du marché. Quant aux soutiens, ils dépendent de critères tels que les tonnages collectés. Certains soutiens n'apparaissent pas ici parce qu'ils sont d'ordre opérationnels.

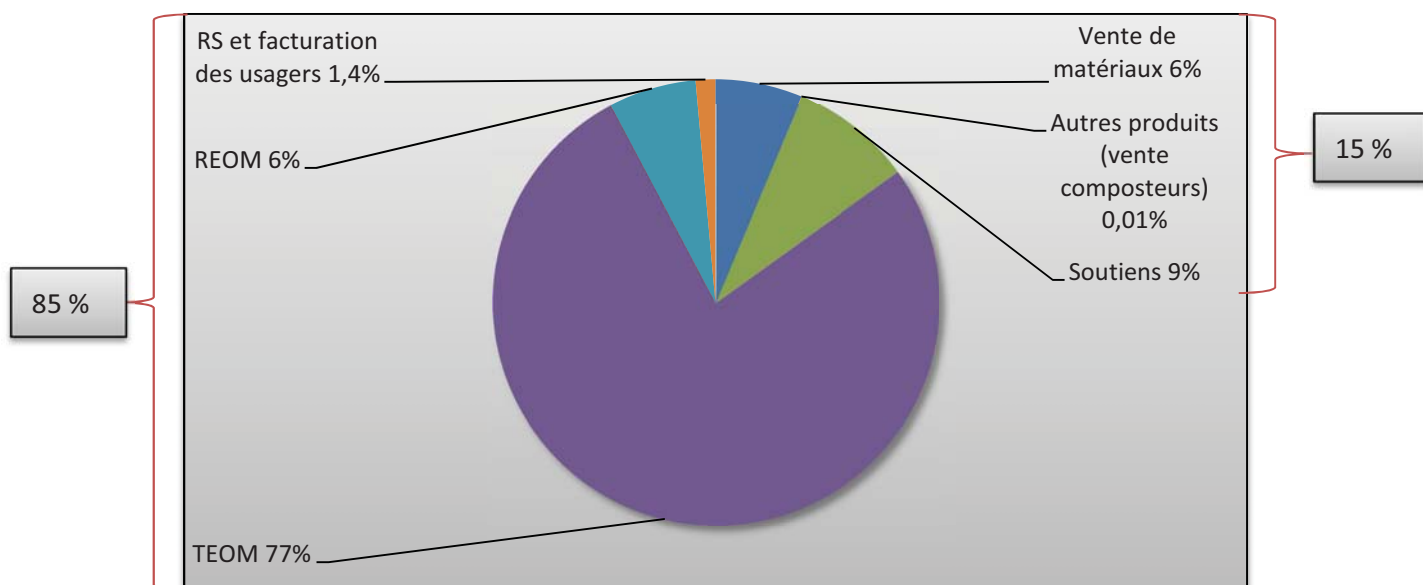
Localisation des modes de financement :

Légende

- TEOM
- REOM incitative



Répartition des modes de financement du service (€ HT) :



Liste des éco-organismes en contrat avec Arlysère :

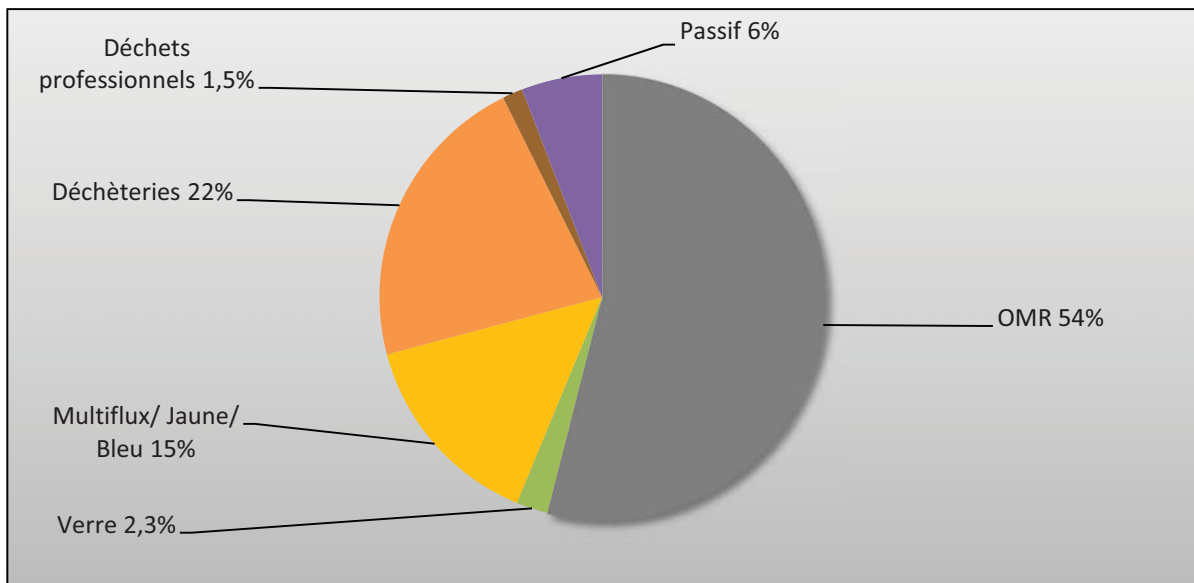
Eco-organismes	Déchets concernés
Eco-emballages et Ecofolio, remplacés par CITEO	Papiers et emballages
Eco-systèmes	DEEE
Recylum	Lampes
Corépile	Piles
Aliapur	Pneumatiques
Eco-TLC	Textiles, Linge, Chaussures
Eco-mobilier	Meubles
Eco-DDS	Déchets Diffus Spéciaux (déchets dangereux)

d. Le coût des filières

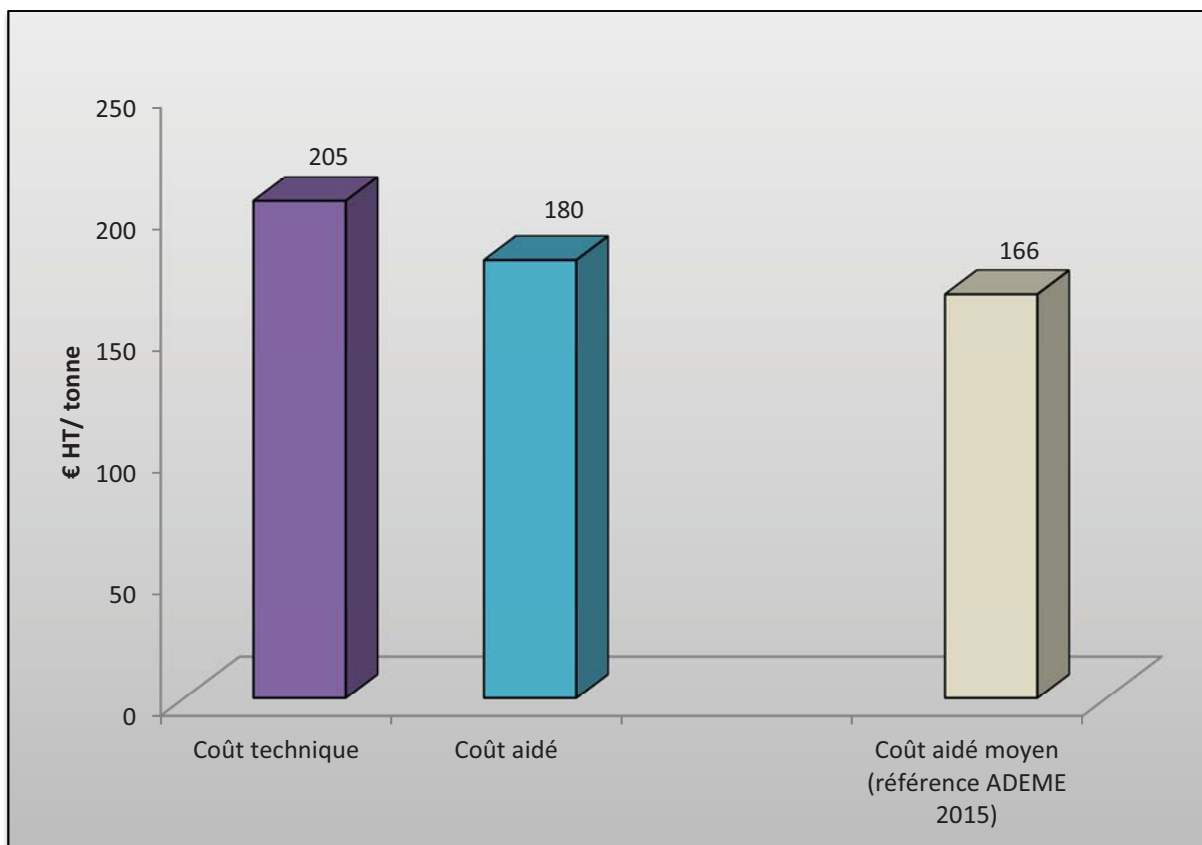
Le coût de chaque filière de déchets collectés est mesuré grâce à la matrice compta-coûts de l'ADEME. Le « coût technique » correspond au coût réel des déchets, à savoir l'ensemble des charges lié à la filière moins les produits issus de la vente de matériaux.

Le « coût aidé » intègre les soutiens (et les aides, le cas échéant), il correspond au « coût technique » auquel sont enlevés les soutiens et reflète donc le montant qui doit être pris en charge par la contribution des usagers.

Répartition du coût réel des filières (coût technique € HT) :



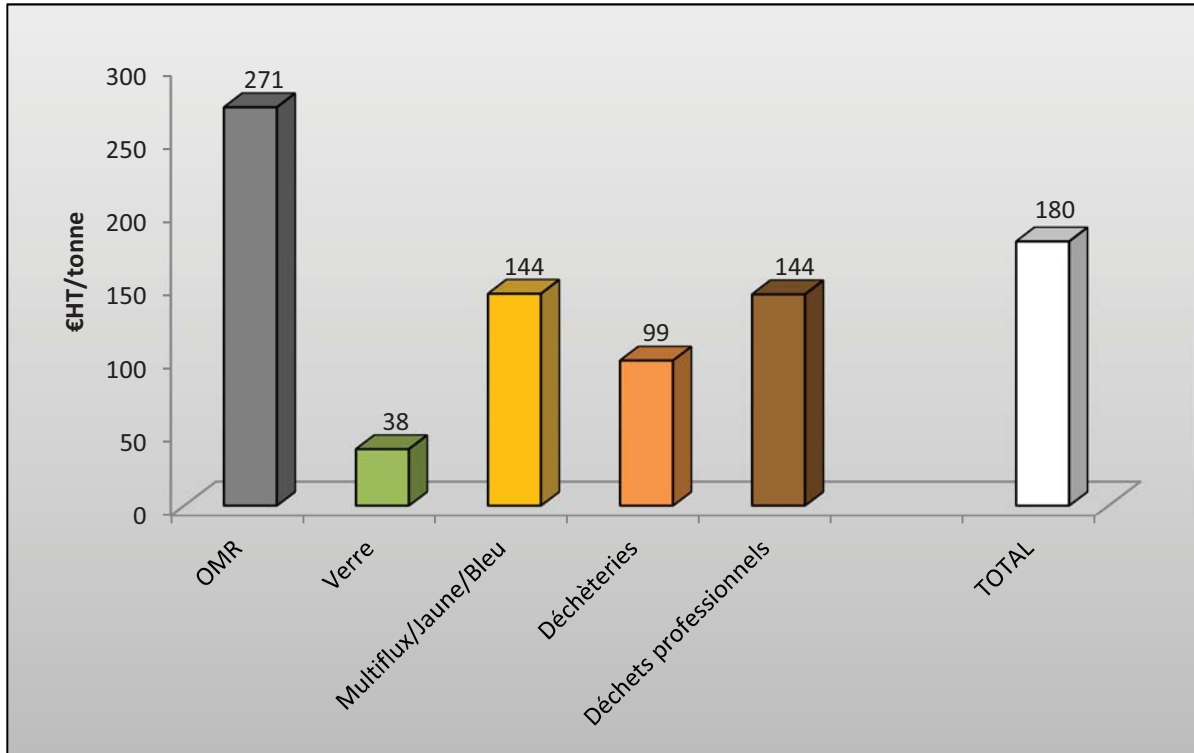
Coût de l'ensemble des filières à la tonne (€ HT/tonne) :



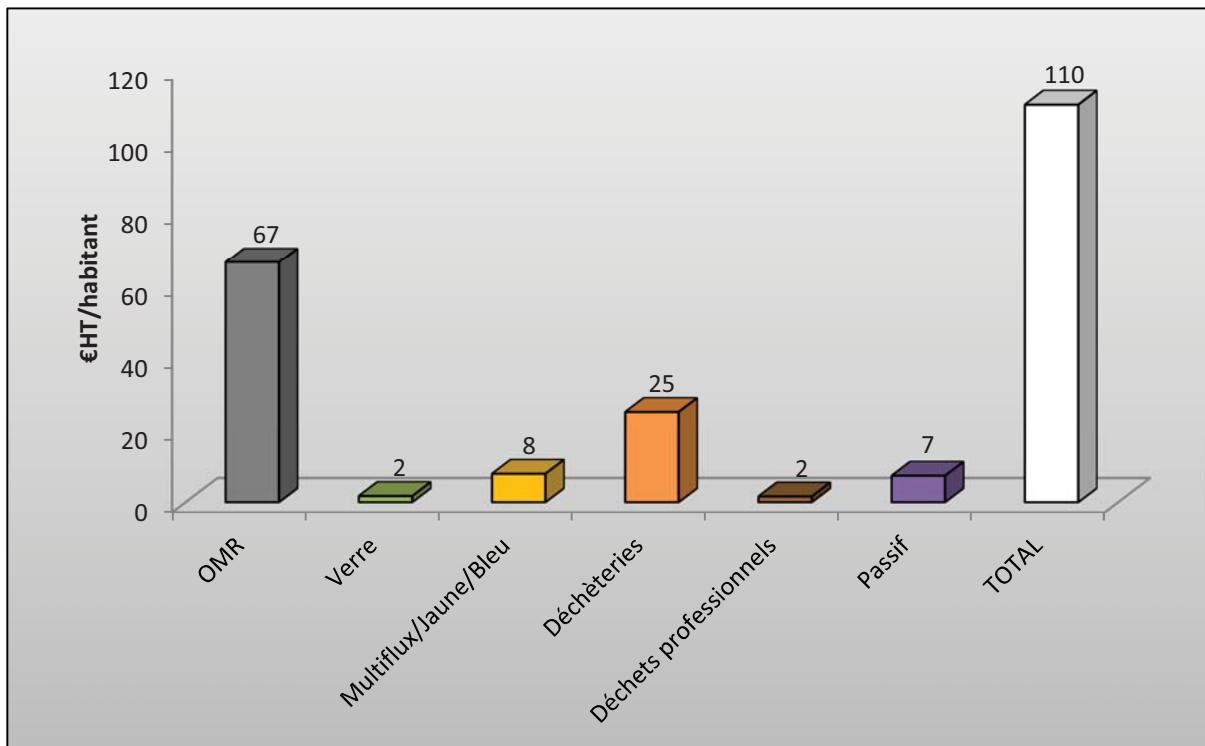
Le coût aidé référence de l'ADEME pour 2015 est basé sur les données 2012 de l'ensemble des collectivités ayant renseigné la matrice des coûts.

Dans les deux graphiques suivants, les déchets professionnels comprennent les déchets professionnels collectés en porte-à-porte (cartons et biodéchets). Les déchets professionnels collectés en déchèterie sont inclus dans la catégorie « Déchèteries ».

Coût des déchets à la tonne en fonction des filières (coût aidé € HT/tonne) :



Coût des déchets par habitant en fonction des filières (coût aidé € HT/habitant) :



2017 EN RÉSUMÉ

Les temps forts de 2017

- Mise en place d'un service Valorisation des déchets prenant en compte les 4 territoires composant Arlysère
- Réduction des déchets : 189 composteurs individuels, 6 évènements, 3 nouvelles structures participant à la méthanisation
- Sensibilisation de plus de 1700 personnes au tri et au compostage
- Opérations d'entretien dans les déchèteries et maintenance des bacs, conteneurs et sites de collecte
- Optimisation de sites, mise en place de 5 plateformes de CSE
- Réalisation d'études pour les éco-parcs de Beaufort, Gilly-sur-Isère et Venthon

Les projets

Les projets pour 2018 s'inscrivent dans la continuité des actions en cours : gestion des collectes, de l'entretien, de la maintenance des bacs et des conteneurs, sensibilisation au tri et au compostage, réduction des déchets, optimisation des collectes, mise en place de conteneurs semi-enterrés.

Les nouveaux projets porteront sur :

- La généralisation du lavage des bacs en point de regroupement et des conteneurs
- La mise en œuvre des éco-parcs de Beaufort, Gilly-sur-Isère et Venthon
- La facturation des professionnels pour la déchèterie de Notre-Dame-de-Bellecombe
- L'étude territoriale du tri lancée par Savoie Déchets pour la récupération de tous les plastiques à l'échéance 2022
- La mise en place du nouveau barème de CITEO (Barème F) et le renouvellement des contrats pour la reprise des matériaux

